



PALMARES DEPARTEMENTAL

DU CONCOURS DES ECOLES FLEURIES 2015/2016

Catégorie « Écoles maternelles » :

- 1^{er} Ecole maternelle Le Chant du Monde – LE PLESSIS GRAMMOIRE.
Dossier transmis au Jury National.
- 1^{er} École maternelle Henri Dès – POUANCE.
- 2^{ème} Ecole maternelle Joseph Froger – ANDARD.

Catégorie « Écoles Rurales » :

- 1^{er} École François Rabelais – BOUZILLE.
- 2^{ème} École Georges Lapierre - ANDREZE.
- 3^{ème} RPI Les trois plumes – LA FERRIERE DE FLEE.

Catégorie « Écoles primaires » :

- 1^{er} Ecole Nicolas Condorcet – SOULAINES SUR AUBANCE.
Dossier transmis au Jury National.
- 1^{er} Groupe scolaire de l'Ombree – BEL AIR DE COMBREE.
- 2^{ème} Ecole René Brossard – NOYANT LA GRAVOYERE.
- 3^{ème} Ecole Val de Suine – SCEAUX D'ANJOU.
- 4^{ème} École Paul Gauguin – JUVARDEIL.

Catégorie « Collèges » :

1^{er} Collège Pierre Mendès France – SAUMUR.

2^{ème} Collège Paul Eluard – GENNES.

Catégorie « Classes, écoles, établissements relevant de l'ASH » :

1^{er} SEGPA Collège Georges Gironde – SEGRE.
Dossier transmis au Jury National.

Prix spécial « Coopération » (offert par l'OCCE) :

Ecole René Brossard – NOYANT LA GRAVOYERE
et
SEGPA Collège Georges Gironde – SEGRE.

Prix spécial « Citoyenneté » (offert par l'Union des DDEN) :

Collège Pierre Mendès France – SAUMUR.

Prix spécial « Environnement » (offert par le Lycée du Fresne) :

École maternelle Henri Dès – POUANCE.